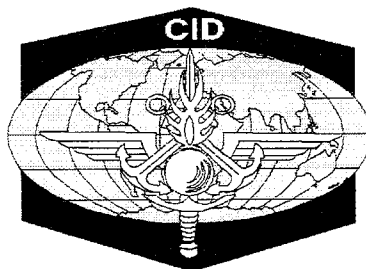


ETUDE PARTICULIERE A OPTION

**CONCEPT D'EMPLOI DE LA RECHERCHE
HUMAINE**



Lieutenant-Colonel Pierre LIOT de NORTBECOURT
Chef de bataillon Thierry BURKHARD
Chef de bataillon Franck CHATELUS
Chef de bataillon Max LE MAIRE
Chef d'escadrons Eric MAURY



PLAN

INTRODUCTION

1	POURQUOI LA RECHERCHE HUMAINE ?	5
1.1	L'ANCIEN CONTEXTE	5
1.2	L'ÉVOLUTION DE LA NATURE DES ENGAGEMENTS	6
1.3	L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE	7
1.4	LES ACTEURS DE LA CRISE	8
2	QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE HUMAINE ?	10
2.1	DÉFINITION DES RENSEIGNEMENTS	10
2.2	L'ARMÉE DE TERRE MET EN ŒUVRE LES MOYENS POUR OBTENIR TROIS TYPES DE RENSEIGNEMENTS	11
2.3	CES TROIS TYPES DE RENSEIGNEMENT SONT COMPLÉMENTAIRES	12
2.4	DÉFINITION DE LA RECHERCHE HUMAINE	14
2.5	UN OUTIL INDISPENSABLE ET EFFICACE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE GÉOSTRATÉGIQUE	16
3	QUI ?	18
3.1	SPÉCIFICITÉS D'EMPLOI	19
3.2	SPÉCIFICITÉS DIFFUSION/EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT DES DIFFÉRENTES UNITÉS	19
4	COMMENT ?	20
4.1	L'ATTITUDE DU CAPTEUR	20
4.2	LA PERCEPTION DU CAPTEUR PAR LES SOURCES	20
4.3	LES DIFFÉRENTS TYPES DE RENSEIGNEMENT INTÉRESSANTS LES MOYENS SPÉCIALISÉS	21
4.4	PROCÉDÉS	23
5	LES STRUCTURES DE COMMANDEMENT	24
5.1	DIFFICULTÉS ET PRINCIPES PERMETTANT D'Y REMÉDIER	24
5.2	EXEMPLE D'UNE ORGANISATION	26

GLOSSAIRE

INTRODUCTION

Les motifs de resserrement du format des armées sont légions : effacement apparent de la menace, réduction des dépenses militaires, augmentation du coût des systèmes d'armes, et, du coup, professionnalisation et « refondation ». Ces conséquences ne semblent pas momentanément réversibles.

Dans un tel contexte, une bonne manière de conserver une réelle possibilité de décision rapide, est certainement de chercher à obtenir une réelle capacité à mener, en autonome, une appréciation de situation stratégique. Dans ce but, il convient donc de **développer une chaîne complète de renseignement autonome et nationale, à tous les niveaux d'engagements potentiels : stratégique, opératif et tactique.**

En outre, l'augmentation des impératifs de projection nécessite une vision préalable claire des conditions d'engagement et, par voie de conséquence, un outil de renseignement, précis et prédictif.

Enfin, l'effort de développement des moyens de renseignement est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, car il est inversement proportionnel au nombre des pertes humaines que les décideurs politiques sont prêts à accepter.

La nécessité d'une approche globale de l'emploi des moyens renseignement au niveau interarmées, impose la définition de concepts d'emploi adaptés. Dans ce cadre, l'armée de terre tente de rationaliser l'emploi des capteurs en recherchant une cohérence d'ensemble.

Ce document, non exhaustif, tente de dessiner le contour de **l'emploi des unités de recherche humaine spécialisées** de l'armée de terre, dans un contexte de **maîtrise de la violence**, en engagement **interarmées, national ou multinational**

Il se limite à l'expression d'un concept, et, bien qu'il effleure le champ de la doctrine, se borne à évoquer l'emploi des unités de recherche humaine et les effets à en obtenir.

Il n'a pas d'autre objectif que de servir de référence aux « employeurs » des unités de recherche humaine, comme aux officiers dont la nature de l'emploi pourrait se confondre, partiellement ou totalement, à celle de « **conseiller renseignement** ».

1 POURQUOI LA RECHERCHE HUMAINE ?

Les conflits dans lesquels l'armée de terre a été engagée depuis la chute du Mur de Berlin ont montré l'importance du renseignement d'origine humaine. Si l'ancien contexte géopolitique a favorisé l'utilisation du renseignement technique, les crises actuelles, ne pouvant être résolues qu'en cherchant à comprendre les buts et intentions de l'adversaire, privilégieront le renseignement d'origine humaine (ROHUM).

1.1 L'ancien contexte

L'hypothèse d'engagement à laquelle étaient essentiellement préparées nos forces il y a encore une dizaine d'années était du type « actions de coercition ». Les conflits correspondants se caractérisaient par leur nature inter-étatique et symétrique, même si certaines unités réservées aux interventions hors Europe connaissaient d'autres types de missions liés aux conflits dits de « faible intensité ».

Les conflits inter-étatiques ont pour objet, origines ou conséquences l'élimination de certains belligérants et la formation d'une entité de nature supérieure. Ils font l'objet de nombreux textes juridiques visant au mieux à les empêcher, au moins à en limiter la cruauté.

L'aspect symétrique des conflits se caractérise par le fait que les antagonistes ont des buts du même ordre et utilisent des moyens et des voies semblables.

D'une façon générale, l'adversaire était la plupart du temps organisé au sens de structures armées, et disposait de matériels et de personnels identifiables. Son fonctionnement était hiérarchisé. Dans les cas les plus nombreux, les troupes ennemies ne vivaient pas et n'agissaient pas au sein même des populations. Enfin, leurs activités et les voies suivies étaient souvent facilement identifiables, car elles consistaient en actions de combat.

Il s'agissait alors essentiellement pour les unités de renseignement de comptabiliser les forces en présence (types et importance des forces et capacités opérationnelles) et les voies poursuivies (axes d'effort et modes d'action employés par les forces sur le terrain) par l'adversaire puisque les buts et intentions recherchés étaient déjà identifiés.

L'utilisation de moyens de recherche techniques, renseignement d'origine image (ROIM) et renseignement d'origine électromagnétique (ROEM), était très bien adaptée pour satisfaire le besoin en renseignement dans les actions de coercition, qui consistait essentiellement à connaître les capacités de l'adversaire.

1.2 L'évolution de la nature des engagements

Les conflits auxquels sont confrontées aujourd'hui nos troupes relèvent plutôt de l'hypothèse d'engagement axée sur la maîtrise de la violence. Ils sont essentiellement caractérisés par leur nature intra-étatique et dissymétrique.

Les conflits intra-étatiques ont pour enjeu le maintien ou la décomposition d'une unité politique. Ils sont beaucoup plus complexes et la juridiction internationale ne s'y appliquait pas jusqu'à présent. Depuis une dizaine d'années, les causes d'instabilité dans le monde proviennent plutôt du démembrement des Etats que de leur expansion. C'est donc bien la nature intra-étatique des conflits qui domine.

Les conflits dissymétriques sont caractérisés par des divergences entre les buts, les moyens et/ou les voies des parties en présence. La logique qui domine est celle d'un conflit dit « du faible au fort » : les factions en présence, numériquement et technologiquement moins fort que les coalitions, feront leur possible pour modifier le rapport de force en leur faveur en les entraînant sur un terrain défavorable à leur action. Ce sera essentiellement le cas en zone urbaine.

Ce nouveau type de conflits favorise de nouvelles formes de violence. On peut en distinguer six sortes¹ :

- La violence engagée exprime précarité et frustrations et peut être causée par la discrimination imposée à une communauté ou la volonté de déstabiliser un ordre établi.
- La violence insurrectionnelle a pour origine les désordres sociaux et institutionnels et les privations et frustrations qui l'accompagnent généralement et s'attaquent aux symboles matériels ou humains de leur mécontentement.
- Les deux types de violence précédents peuvent conduire, par réaction, les autorités d'un Etat totalitaire à une violence institutionnelle. S'engage alors la spirale bien connue de la rébellion / répression.
- Profitant généralement d'un climat d'incertitude ou de faiblesse politique, la violence mafieuse permet à des organisations de développer des activités illégales en toute impunité. A un degré supérieur, cette violence peut mener à la guérilla urbaine, aux prises d'otages massives, au terrorisme.
- La violence psychotique frappe particulièrement les individus déstabilisés par les autres formes de violence. En dépit de leur diversité, tous reposent sur un mécanisme mental simple : enfermer les individus, privés de repères, dans une vision simpliste du monde, et simultanément développer un profond sentiment de haine pour tous ceux qui ne la partagent pas.
- Bien que fondée sur le refus de la violence physique directe, la non violence est un redoutable instrument de pression. Elle s'attaque à la conscience d'un adversaire pratiquant généralement la violence institutionnelle. Ainsi, la désobéissance civile (refus de payer l'impôt), le boycott de certains produits ou de certaines procédures, l'acceptation des sanctions encourues et leur mise en application scrupuleuse par des milliers, voire des millions d'individus entraînent une asphyxie progressive des pouvoirs publics et de ses moyens de coercition

¹ Cette typologie des différentes violences a été établie par le Général Loup Francart.

Maîtriser ces nouvelles formes de violence revient à combattre leurs manifestations, en s'efforçant d'en supprimer les causes. Pour cela, les unités spécialisées dans la recherche du renseignement ont bien sûr un rôle fondamental à jouer. La notion de transparence du « champ de bataille », qui est le but recherché par toutes les unités de renseignement, consistait essentiellement, dans les actions de coercition, à évaluer l'adversaire, c'est à dire à identifier son organisation, ses moyens et ses modes d'action. Elle revêt, dans le cadre de la maîtrise de la violence, un caractère tout particulier. La connaissance des moyens (types de forces, degré de technologie et capacités opérationnelles) et des voies (stratégie et modes opératoires utilisés au niveau du théâtre et modes d'action employés par les forces sur le terrain) de l'adversaire ne suffisent plus pour lutter contre les différents types de violence présentés précédemment.

La nature même de ces nouveaux types de violence montre la nécessité, non seulement de connaître les capacités de l'adversaire, mais aussi et surtout de comprendre ses buts et intentions par l'obtention d'un renseignement prédictif et anticipatif. La résolution des crises est donc directement liée à la compréhension des modes de réflexion et d'action de leurs acteurs.

1.3 L'évolution technologique

L'évolution technologique, grâce en particulier au progrès du numérique, connaît une avancée spectaculaire et autorise les acteurs de crise à s'équiper à moindre coût de nouveaux outils issus de technologie duale et permettant une bonne maîtrise de l'information. Ceux-ci ont la particularité d'être difficilement détectable ou brouillable par les systèmes de contre-mesure dont disposent les coalitions. C'est par exemple le cas des GSM que les unités de guerre électronique ne peuvent pour l'instant pas intercepter, au contraire des moyens traditionnels de communication.

Les moyens techniques sont donc contraints de s'adapter à l'évolution technologique. Il s'agit donc de mettre en œuvre des vecteurs d'acquisition du renseignement moins sensibles à cette évolution en privilégiant une recherche de l'information obtenue plus directement de la source.

1.4 Les acteurs de la crise

Il apparaît de plus en plus probable que nos forces et celles des belligérants seront appelées à intervenir dans les nouveaux conflits face à des adversaires dont la stratégie, indirecte, utilise des procédés non conventionnels : terrorisme, coups de main, médiatisation, combat du faible au fort. L'effort de renseignement devra alors porter essentiellement sur la compréhension des acteurs de la crise et de leurs moyens et réseaux :

- « Leaders » idéologiques et politiques ;
- Réseaux logistiques : ressources financières, armement, matériels, bases, dépôts, réseaux de distribution ;
- Centres de mise en œuvre de la « lutte armée » : chefs, systèmes de commandement et de communications ;
- « Combattants armés » : maquis, refuges, forces ;
- Réseaux de propagande et d'intimidation : moyens médiatiques, agents de liaison, réseaux infiltrés.

Parmi les acteurs de la crise, les auteurs de violence occupent une place particulière puisque c'est eux qu'il faudra chercher à neutraliser voire à détruire. En reprenant la typologie des différentes violences exposées préalablement, nous pouvons faire un rapide descriptif des nouveaux auteurs de violence.

- Organisations politiques devenues clandestines, progressivement constituées en milices, en groupes paramilitaires ou en mouvements de guérilla à but religieux ou ethnique (violence engagée).
- Groupuscules ou foules s'attaquant aux symboles matériels ou humains de leur mécontentement (violence insurrectionnelle).
- Organes de sécurité du pays, organisations paramilitaires écrans (violence institutionnelle)
- « Seigneurs de la guerre », pirates en Asie ou en Afrique ; cartels en Amérique du sud, gangs urbains ou sectes dans certains pays occidentaux. (Violence mafieuse). Ces organisations s'adaptent aux situations avec une rapidité que ne peuvent suivre les institutions d'Etat. Si leurs objectifs sont généralement financiers, ils peuvent aussi suivre d'autres logiques : défense d'une liberté bafouée par un Etat jugé comploteur et liberticide (groupes paramilitaires américains) ; défi à la société ; opposition à la société occidentale et libérale.
- Une jeunesse fragile et manipulable, souvent victime des événements et ne disposant plus d'aucun repère dans des sociétés détruites (violence psychotique). Elle accumule un potentiel de haine qui la rend très agressive. Déterminés, courageux, défiant la mort, les adolescents, animés de motivations morbides, débordent souvent leurs chefs et dérapent dans une violence incontrôlable.
- Pseudo manifestation pacifique avec utilisation de femmes et d'enfants, sitting pour barrer une direction ou empêcher le déplacement de convois de troupes, grévistes de la faim utilisés comme moyen de pression, manifestations de masse autour de postes de contrôle et lignes de défense (non-violence). L'utilisation tactique de la non-violence, en complément ou simultanément a des modes d'action violents est fréquent, notamment dans un environnement urbain et médiatisé.

D'une façon générale, les acteurs de la crise et en particulier les auteurs de violence ne sont donc plus des troupes conventionnelles dont les moyens utilisés et les voies poursuivies pour arriver aux buts recherchés pouvaient être connus grâce à l'utilisation de moyens de recherche techniques, tel le renseignement d'origine image (ROIM) et le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM). Dans un engagement de type « maîtrise de la violence », les unités de recherche de renseignement peuvent être confrontées à un adversaire qui n'est pas organisé au sens de « structures armées », et, si c'est le cas, qui ne dispose pas forcément de matériels et de personnels identifiables. Son fonctionnement peut ne pas être hiérarchisé ou tout au moins peut ne pas se décomposer en strates successives dont chaque niveau dépend hiérarchiquement du niveau supérieur. Dans de nombreux cas, les acteurs de violence vivront et agiront au sein même des populations et ne s'en distingueront pas forcément. Enfin, leurs activités seront parfois difficilement identifiables, car elles ne consisteront pas en actions de combat. Les imbrications entre l'organisation de la cité, la vie économique, les populations et les acteurs armés seront en effet très étroites puisque l'adversaire cherchera à utiliser la population pour vivre et combattre.

La parfaite compréhension de ces nouveaux auteurs de violence exige une présence sur le terrain, un contact permanent avec les populations, des analyses fines sur les évolutions psychologiques de l'adversaire. Les moyens techniques ne suffisent pas à ce type de renseignement d'ambiance. Très performants dans la recherche du renseignement dans le cadre d'un conflit conventionnel, ils trouvent leurs limites dans le domaine de la « maîtrise de la violence ». Seul l'homme a la capacité de fournir un renseignement d'ordre psychologique et d'analyser la détermination de l'adversaire. Le renseignement humain deviendra alors essentiel.

Le renseignement d'origine humaine (ROHUM) permet donc, en toute discrétion si nécessaire, de mettre en place sur le terrain des capteurs capables non seulement de compléter et de vérifier le renseignement obtenu par moyens techniques, mais surtout de comprendre les intentions, la volonté et les possibilités de l'adversaire.

2 QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE HUMAINE ?

2.1 Définition des renseignements

Les champs d'application du renseignement sont définis selon le caractère plus ou moins général des informations qu'ils contiennent et de leur incidence sur les problèmes de défense, plus spécifiquement sur les questions militaires. Au sein du renseignement de défense, on distingue alors le renseignement d'intérêt militaire qui englobe lui-même le renseignement d'environnement et le renseignement militaire.

Le renseignement de défense

Le renseignement de défense comporte toutes les informations ayant trait à la sécurité et la défense, militaire économique ou culturelle de la France. Il comprend donc plusieurs types de renseignement, dont le renseignement d'intérêt militaire qui concerne plus directement les forces armées.

Le renseignement d'intérêt militaire

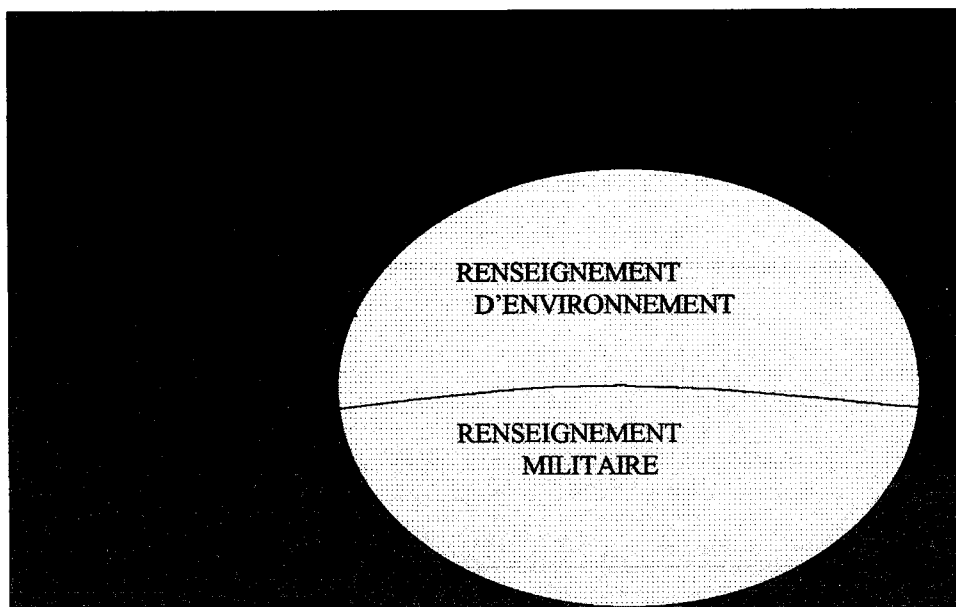
Le renseignement d'intérêt militaire est intégré dans le renseignement de défense. Il couvre l'ensemble des connaissances, informations et renseignements nécessaires au gouvernement pour assurer en tout temps la direction militaire de la défense et au commandement pour définir la stratégie militaire générale, planifier les opérations et conduire les campagnes ou opérations. Le renseignement d'intérêt militaire se compose du renseignement militaire et du renseignement d'environnement.

Le renseignement militaire

Le renseignement militaire couvre l'ensemble des renseignements sur la défense et les forces armées de pays étrangers, organisations étrangères ou internationales et des mouvements pouvant engendrer la violence. Ce type de renseignement fournit aux autorités françaises de tous les niveaux les éléments d'appréciation sur leurs intentions et capacités. Ils leur permettent de prendre des décisions dans les domaines de la préparation ou de l'emploi des forces. Le renseignement militaire évalue donc les risques et les menaces qui pèsent directement sur nos forces et apprécie les caractéristiques, forces et faiblesses des parties à affronter ou maîtriser.

Le renseignement d'environnement

Il porte sur l'environnement des forces et ne s'y intéresse que dans les conséquences qu'il a sur l'activité militaire. Il porte donc sur le terrain et les caractères politiques, économiques sociaux et culturels d'une entité dans la mesure où il aide à comprendre et à agir sur une situation d'intérêt général.



Par ailleurs, c'est la nature de l'objectif (VIP, PC, etc...) qui définit le niveau du renseignement (stratégique, opératif, tactique). Un renseignement d'intérêt militaire peut donc être qualifié de stratégique, d'opératif ou de tactique selon sa nature. Selon son importance, il intéressera alors des autorités différentes.

2.2 L'armée de terre met en œuvre les moyens pour obtenir trois types de renseignements

L'armée de terre n'est directement concernée que par le renseignement d'intérêt militaire. Elle participe au recueil et à la recherche du renseignement par la mise en œuvre de ses moyens propres et de ceux agissant en permanence au profit du niveau stratégique. Inversement, elle bénéficie de renseignements provenant d'autres canaux par le biais de la DRM.

Pour fournir le renseignement d'intérêt militaire, l'armée de terre possède donc un certain nombre de moyens complémentaires qui fournissent des renseignements que l'on peut classer en trois catégories selon leur origine et le type de capteur utilisé.

Ces trois catégories sont ;

Le renseignement d'origine électromagnétique ROEM

Le ROEM est l'activité de renseignement relative au spectre électromagnétique. Il utilise des capteurs qui interceptent, identifient et localisent les émissions électromagnétiques des systèmes de télécommunications ou des autres systèmes électroniques, dont les radars.

Le renseignement d'origine image ROIM

Le ROIM est l'activité de renseignement utilisant les données fournies par des capteurs qui donnent des informations d'imagerie. Les capteurs ROIM regroupent tous les systèmes, installés sur des plates-formes spatiales, aériennes, navales ou terrestres ou confiés à des capteurs humains. Ils sont passifs (capteurs optiques, imagerie dans la longueur d'onde radar ou optroniques) ou actifs (radars).

Le renseignement d'origine humaine ROHUM

Le renseignement d'origine humaine militaire est le recueil ou la recherche de l'information réalisé par un capteur humain dans le cadre classique de l'emploi général des forces ou bien dans le cadre plus particulier de représentations officielles dans un Etat étranger, d'organismes nationaux voire internationaux qu'ils soit gouvernementaux ou non ou bien encore dans un cadre plus spécifique ou particulier.

2.3 Ces trois types de renseignement sont complémentaires

La complémentarité des différents modes de renseignement apparaît clairement si l'on compare les capacités et caractéristiques de ces différents moyens.

Alors que le ROHUM est utilisé depuis toujours, le ROIM et le ROEM n'existent, en fait, que depuis l'apparition de leur technologie afférente.

Les progrès technologiques ont, de plus, augmenté très sensiblement la capacité des moyens de recherche du renseignement, qu'il soit d'origine imagerie (ROIM) ou bien électromagnétique (ROEM). Pourtant il semble, à la lecture des conflits les plus récents, que le renseignement d'origine humaine soit plus que jamais indispensable tant à la conduite des opérations qu'à la gestion des crises.

Cette assertion s'appuie sur la comparaison des capacités, avantages et inconvénients respectifs du ROIM et du ROEM.

Le ROIM

Le ROIM est obtenu par le biais d'observations aériennes, drones ou avions, ou spatiale, satellites. Ces appareils fournissent des photos prises dans le domaine du visible, de l'infrarouge ou du thermique. Certains états possèdent déjà la capacité d'obtenir par satellite des images radar (prises de vue dans les longueurs d'onde radar).

Ces moyens présentent de nombreux avantages et offrent des capacités d'investigation certaines :

- les satellites d'observation survolent le territoire adverse sans violation d'espace aérien ; l'observation peut donc être effectuée avant tout déclenchement d'opération et sans mandat particulier visant à respecter le droit international ; en revanche les drones et les aéronefs offrent une plus grande souplesse d'emploi que le satellite;
- l'imagerie infrarouge réduit les possibilités de camouflage qu'offrent traditionnellement les couverts, bâtiments ou enfouissement.
- l'imagerie radar permet de s'affranchir du mauvais temps.

Néanmoins l'évolution des technologies ne profite pas uniquement aux moyens d'observation. En effet, les moyens et les techniques de leurrage sont en amélioration constante (modification des signatures thermiques, saturation des capteurs...). Aussi, même les moyens d'imagerie les plus modernes ne peuvent fournir du renseignement fiable à 100%.

Enfin tous les vecteurs du ROIM présentent deux inconvénients majeurs :

- ils ne permettent que difficilement l'observation permanente;
- ils ne fournissent aucun renseignement d'ambiance.

Le ROEM

Le ROEM est obtenu par le biais des écoutes et analyse des réseaux et moyens rayonnants adverses. Les moyens techniques affectés à cette recherche du renseignement permettent d'assurer la permanence de la surveillance.

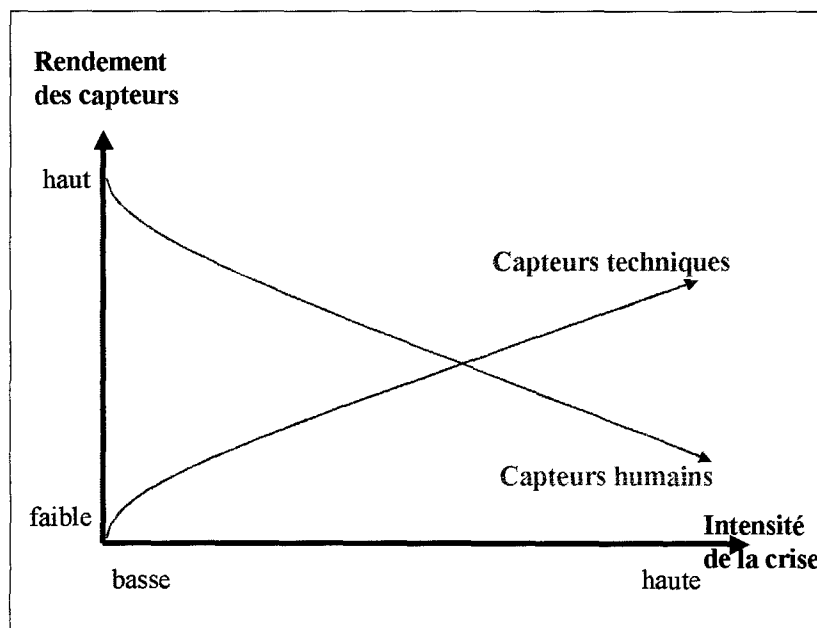
Ce type d'information permet également d'évaluer de manière assez précise non seulement le niveau technologique des équipements de l'adversaire considéré mais également son niveau d'instruction, d'entraînement et de discipline, par le biais de l'étude de ses réseaux transmission ou de l'emploi de ses moyens rayonnants.

Il offre enfin, dans certains cas, la possibilité de prévoir les changements d'attitude de l'adversaire ou l'évolution de son moral.

Cependant comme le ROIM, le ROEM présente des faiblesses et ne fournit pas non plus du renseignement fiable à 100% :

- le ROEM est sensible aux leurres et aux manœuvres de déception ;
- ses moyens ne permettent pas toujours une recherche dans la profondeur (limites de portée dues au relief en particulier) ou dans la durée dans certains cas (transall GABRIEL)
- enfin, les moyens d'écoute peuvent être contournés par l'utilisation soit de matériel de haute technologie (évasion de fréquence), soit beaucoup plus rudimentaire (liaisons filaires).

Les moyens d'investigation du ROIM et du ROEM ne permettent donc pas une surveillance complète et permanente de la zone d'intérêt de la force considérée. Par ailleurs ils ne renseignent pas sur les facteurs humains, primordiaux en maîtrise de la violence. Enfin, ils sont sensibles aux manœuvres de déception. Le ROHUM et la recherche humaine (R.HUM.) en particulier permettent de combler ces lacunes.



La complémentarité des différents modes de renseignement apparaît donc clairement. Cependant, suivant l'intensité de la crise, l'efficacité des capteurs évolue. Ainsi plus l'intensité de la crise diminue plus les capteurs humains sont prédominants, car leur efficacité s'accroît.

2.4 Définition de la recherche humaine

Quelques précisions sémantiques sur la recherche humaine, que nous appellerons R.HUM., permettront de mieux saisir cette complémentarité.

Dans le renseignement d'origine humaine, on définit deux modes d'action différenciés ; le recueil du renseignement et sa recherche. Ces deux modes d'actions sont définis comme suit :

Le recueil du renseignement

Cette action est permanente. Elle consiste à acquérir des informations de façon systématique.

La recherche humaine (R.HUM.) du renseignement

Il s'agit une action, limitée dans l'espace et dans le temps, conduite généralement sans le consentement et à l'insu de l'adversaire. Elle consiste à rechercher des informations ou du renseignement d'intérêt militaire par le biais de capteurs humains et le plus généralement à partir de données obtenues dans la phase de recueil du renseignement. Ces informations peuvent être soit fournies par des sources humaines (interrogatoires, conversations...), soit recueillies par des moyens techniques (photographie, prélèvements...).

La R.HUM. est donc définie par ses capteurs, qui doivent répondre à certaines caractéristiques.

Les capteurs de la R.HUM. sont des hommes

- entraînés pour les missions de recherche du renseignement;
- appartenant à des unités spécifiques et dédiées à ce type de mission ;
- qui effectuent leur mission de manière ouverte, discrète ou cachée ;
- pour lesquels l'accomplissement de la mission peut conduire à entrer directement en contact avec l'objectif, contact physique avec l'objectif, qu'il soit de nature humaine ou matérielle.

Recherche humaine et recherche humaine spécialisée

Toutefois, au sein de la R.HUM., suivant que le vecteur appartiendra à une grande unité ou fera parti d'un système de renseignement - On entend par système de renseignement un ensemble de personnels doté de moyens permettant d'acquérir, de transmettre et de traiter des informations - on distinguera la recherche humaine non spécialisée (R.HUM.) de la recherche humaine spécialisée, que nous appellerons R.HUM.SPÉ..

La recherche humaine non spécialisée est plus généralement destinée à la recherche du renseignement d'ordre tactique.

La recherche humaine spécialisée est en revanche conçue pour la recherche de renseignement d'intérêt stratégique ou opératif.

Nature et niveau du renseignement traité

Il faut enfin préciser que la recherche humaine mise en œuvre par l'armée de terre ne concerne que les renseignements d'intérêt militaire. Elle traite cependant les trois niveaux, stratégique, opératif et tactique.

La recherche humaine est donc intégrée au ROHUM, elle s'intéresse uniquement aux renseignements d'intérêt militaire. On distingue la recherche humaine non spécialisée, définie sous le terme générique de R.HUM., de la recherche humaine spécialisée (R.HUM.SPÉ.).

Force de la recherche humaine

La R.HUM. présente un certain nombre de caractéristiques qui permettent de palier les insuffisances des moyens techniques (ROIM et ROEM).

Ses moyens offrent une grande souplesse d'emploi et de mise en œuvre par leurs capacités :

- de projection à grande distance et dans la profondeur du dispositif adverse et de transmission des informations produites ;
- d'intégration dans d'autres structures (forces prépositionnées, ambassades, unités tournantes, DAMI...) ;
- à durer, parfois en totale autarcie pour un temps limité, en réduisant les contraintes liées la nuit et au mauvais temps et maintenant une observation permanente ;
- de récurrence par sa capacité à traiter plusieurs fois la même source dans la même journée ;
- d'adaptation et de polyvalence, en pouvant accomplir, à partir d'une instruction et d'une formation de base, plusieurs types de missions.

Seuls les moyens humains permettent la récupération physique d'échantillons, de documents ou de matériel.

L'intelligence humaine permet de fournir des renseignements d'ambiance, d'ordre militaire, économique ou social. Elle permet, de plus, de renseigner sur les intentions, la psychologie des acteurs et de prévoir ainsi des réactions, ce qui est primordial en maîtrise de la violence. Elle permet de « sentir » une situation et de capter les plus infimes changements.

La résistance au leurrage et à la compromission est multipliée par le nombre et la nature des capteurs dans une même équipe.

Enfin les équipes de recherche humaine sont facilement projetables et à moindre coût.

Les moyens humains fournissent donc des informations en permanence, actualisées et fiables, recouvrant des domaines essentiels non couverts par les moyens techniques. Ils sont, qui plus est, d'un emploi très discret.

Faiblesse de la R.HUM.

Toutefois, la recherche humaine présente des faiblesses qu'il convient de connaître pour y palier :

- Comme beaucoup de moyens de renseignement techniques, la R.HUM. ne peut produire instantanément. En effet, entre le moment de son engagement, l'acquisition, la transmission et le traitement des informations il y a un délai incompressible que l'employeur doit prendre en compte pour engager les unités de R.HUM..
- Le risque de subjectivité des capteurs ; déformation de l'information verbale ou visuelle involontairement ou volontairement, sensibilité politique, omission ou mensonge. Toutefois ce risque est limité par l'utilisation de moyens complémentaires (caméras, magnétophones...).
- Les risques que comporte l'emploi en zone hostile ; compromission, capture ou pertes humaines, avec des implications non négligeables au plan militaire, politique ou médiatique. Cependant la prise de risque des unités de R.HUM.SPÉ., en amont de l'engagement permet de limiter les risques ensuite pris par les forces engagées.

Ces risques sont d'autant plus limités que les personnels servant dans les unités de recherche humaine spécialisée sont rigoureusement sélectionnés, entraînés et expérimentés. L'entraînement et le contrôle des capteurs de la R.HUM.SPÉ. doit être en adéquation avec le niveau de renseignement de la cible visée. Plus l'intérêt de la cible est élevé, plus elle est sensible.

La R.HUM. est donc un outil qui, bien que présentant quelques points faibles, est complémentaire des moyens ROEM et ROIM pour nombre d'informations. Qui plus est, c'est l'unique outil capable d'obtenir certains types de renseignements. L'emploi des capteurs R.HUM.SPÉ. permettra donc, dans tous les cas, de réduire les éventualités de leurrage, et de limiter sensiblement les risques encourus par les forces engagées.

2.5 Un outil indispensable et efficace dans le nouveau contexte géostratégique

Dans ce cadre d'emploi particulier, la recherche humaine spécialisée est non seulement complémentaire des ROIM et ROEM mais elle est aussi indispensable.

Indispensable

Elle est indispensable par la nature des renseignements à recueillir. Cette nature les rend, de facto, difficilement accessibles par des moyens techniques.

Pour la prévention des crises

La nouvelle donne géostratégique a engendré un phénomène d'instabilité chronique pour un grand nombre d'états. La prévention des crises qui peuvent en découler nécessite d'être informé de façon précise et souvent permanente sur la situation locale et, en particulier, sur l'état d'esprit des partis concernés, les facteurs économiques ou autres. Ce type d'information n'est pas du domaine du concret et ne

peut, en aucun cas, être recueilli par des moyens techniques. D'où l'intérêt d'utiliser des hommes capables de s'imprégner d'une situation, de nouer des contacts, d'apprécier des changements sur le terrain.

Pour la maîtrise de la violence

Comme pour la prévention des crises, dans le cadre de la maîtrise de la violence, les chefs doivent être informés au plus tôt et de façon précise des intentions des partis en présence. Ces éléments, connaissance des buts de l'adversaire et de sa volonté, qui sont des informations essentielles dans la gestion de la crises, ne peuvent être acquis que par du renseignement d'origine humaine, donc par la recherche humaine, spécialisée ou non.

Le renseignement humain permet enfin de recueillir, avant et pendant l'engagement, un grand nombre d'informations ressortant du domaine du renseignement d'environnement et indispensables à l'engagement ou aux missions des forces (état de pistes, infrastructures etc..).

Efficace

Cette efficacité repose sur les qualités intrinsèques et extrinsèques de ses capteurs.

Légère et facilement projetable, l'équipe de recherche humaine permet d'obtenir à relativement peu de frais des renseignements d'intérêt militaires.

Les différentes capacités des capteurs, maîtrise de diverses langues, mémoire des événements et amélioration constante des connaissances acquises sur un objectif, en font donc un outil capable d'intelligence face à une situation donnée et particulièrement sensible aux signes avant coureurs de changements.

Par ailleurs, la nature des contacts humains et des missions de la recherche humaine en font un outil fournissant un renseignement complet, pouvant dans certains cas, intéresser plusieurs niveaux simultanément.

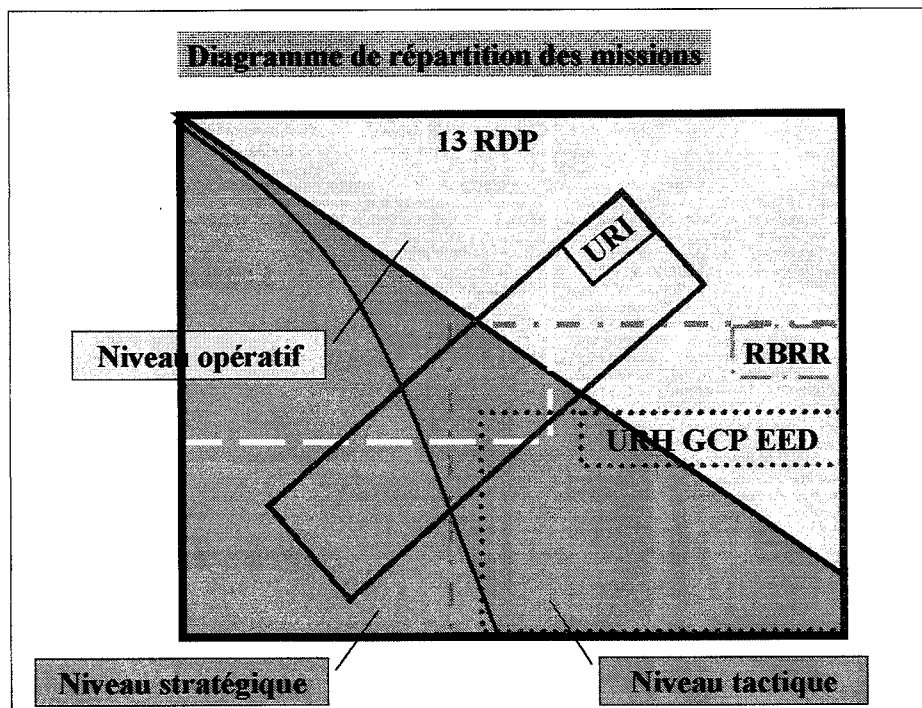
La R.HUM. et plus particulièrement la R.HUM.SPÉ. sont donc des outils parfaitement indispensables dans le contexte de la prévention et de la gestion des crises, dont les missions de maîtrise de la violence. La R.HUM.SPÉ. sera, de plus, dans de nombreuses situations, le seul outil réellement efficace.

3 QUI ?

Comprenons, « qui fait quoi ? » :

Chaque unité possède bien sûr des spécificités et des capacités propres qui seront analysées plus précisément dans ce document. En revanche, ces unités possèdent de nombreuses capacités communes. Ce partage de capacités est un gage de complémentarité et donc d'efficacité dans la recherche du renseignement.

A contrario, ce partage nécessite de définir de la manière la plus précise la répartition des priorités d'emploi entre ces trois unités (RRA², RBRR³, URI⁴). La souplesse nécessaire à une telle définition étant donnée en grande partie par le partage de missions communes.



Les critères pour définir la répartition des missions entre ces unités reposent sur trois facteurs principaux que sont :

La spécificité des unités –ce paramètre peut-être lié à celui de la dureté de la cible .(cf tableaux ci-dessous)

Le niveau de renseignement recherché –stratégique, opératif ou tactique- ce critère doit être compris à la fois comme le niveau d'intérêt du renseignement lui-même, mais également comme le niveau de commandement qui ordonne la recherche.

Le moment de l'engagement : -avant, pendant, après l'engagement de la force,
-avec ou sans l'engagement d'une force.

² RRA : Régiment de Recherche Aéroportée.

³ RBRR : Régiment Blindé de Recherche du Renseignement

⁴ URI : Unité de Recueil de l'Information

3.1 Spécificités d'emploi

RRA : 13°RDP	RBRR : 2°RH	URI
<p>Mise en place aéroportée (automatique, commandée, SOGH, SOTGH, dérive sous voile)</p> <p>Discrétion partielle ou totale</p> <p>Milieu aquatique (équipes nageur- palmeur), en particulier pour l'infiltration en milieu urbain</p> <p>Infiltration et (ou) exfiltration adaptées : moto, vélo, ski, etc , avant une deuxième partie à pied</p> <p>Infiltration et (ou) exfiltration en liaison avec moyens hélicoptères.</p>	<p>Relative furtivité.</p> <p>Mobilité importante : engagement à 150 km de la zone de départ, redéploiement dans des délais courts.</p> <p>Protection sous blindage contre les tirs d'armes individuelles et les éclats d'obus</p> <p>Réactivité : possibilité d'intervention rapide par le feu au profit des patrouilles engagées</p> <p>Adaptation à la dureté de la cible : progressivité dans la nature des moyens engagés</p> <p>Zone d'action plus vaste</p> <p>Peloton de recherche nautique : reconnaissance de site..</p> <p>Surveillance des mouvements dans la profondeur tactique : peloton RASIT</p>	<p>Traitement de sources</p> <p>Recueil de renseignement en langues étrangères</p> <p>Recueil de renseignement sur une source non-consentante (prisonnier de guerre)</p> <p>Conduite des « debriefing » militaires, civils, nationaux, étrangers, en France ou sur le théâtre d'opération.</p>

3.2 Spécificités diffusion/exploitation du renseignement des différentes unités

Niveau stratégique RRA :13°RDP	Niveau Opératif RBRR : 2°RH	URI
<p>Emploi prioritaire au profit de la chaîne nationale</p> <p>Transmissions stratégiques</p> <p>Chaine rens complète d'exploitation au profit niveau stratégique ou opératif. (orientation, validation, analyse, fusionnement, synthèse propositions)</p> <p>Système de traitement intégré (système GRANITE = système complet : gestion des opérations gestion messagerie, documentation, traitement rens, et gestion des transmissions)</p>	<p>Synthèses partielles au profit soit du CCRER⁵, soit du CMO⁶ du PCIAT</p>	<p>Synthèses partielles renseignement d'exploitation au profit niveau stratégique ou opératif.</p> <p>Entretien d'une base de données interne.</p>

⁵ CCRER : Centre de Coordination de la Recherche et de l'Exploitation du Renseignement.

⁶ CMO : Centre de Mise en Œuvre.

4 COMMENT ?

Les modes d'action de la recherche du renseignement d'origine humaine se distinguent à la fois par l'attitude du capteur et par la perception qu'en ont l'objet du renseignement, c'est à dire la source et son environnement.

4.1 L'attitude du capteur

L'attitude du capteur dépend des éléments définis par l'ordre de recherche et du contexte de la mission. Globalement, elle peut être active ou passive.

Passif : procédé par lequel le capteur n'entre pas en contact avec l'objet de son renseignement (renseignement sur axe, écoute de la population...).

Actif : procédé par lequel le capteur recherche le contact avec l'objet de son renseignement (pénétration d'une infrastructure, renseignement d'ambiance par contact avec la population).

Ces deux notions, dont la limite ne peut-être précisément définie, dépendent de deux facteurs :

L'attitude nécessaire à adopter pour obtenir le renseignement concerné ;

Le compromis choisi par l'échelon de décision, entre le risque à prendre et l'importance du renseignement : ce renseignement doit-il être obtenu à tous prix ?.. La recherche est-elle urgente ? Dans quels délais ?

4.2 La perception du capteur par les sources

La perception du capteur qu'en ont l'objet du renseignement et (ou) son environnement définit trois niveaux de confidentialité de la recherche.

Elle est ouverte, discrète ou cachée.

Ouverte : mode d'action dans lequel le capteur est visible ; son appartenance à une unité à vocation renseignement, ainsi que sa mission ne sont pas cachées (contrôle d'un dépôt d'armement, interrogation de réfugiés...)

Discrète : mode d'action dans lequel la présence du capteur peut-être connue. En revanche, dans tous les cas celui-ci recherche la discrétion, ne fait pas état de sa mission ni de son appartenance à une unité spécialisée (renseignement à partir d'une escorte de convoi, observations à partir d'une position amie...).

Cachée : mode d'action dans lequel ni la présence, ni, a fortiori, la mission et l'unité du capteur ne doivent être connues (renseignement sur objectif en zone non permissive ; infiltration au sein d'une infrastructure...)

La limite entre ces trois notions, particulièrement celles de recherche discrète ou cachée, ne peut être établie avec une absolue précision car elle reflète principalement un niveau de confidentialité. D'autres paramètres dépendant essentiellement du contexte doivent être également pris en compte.

Les opérations discrètes se caractérisent par un maquillage de l'activité⁷ sous couvert d'une autre. Elle présente un risque élevé en cas de compromission ce qui nécessite donc l'accord du commandement au plus haut niveau.

Tenue civile ou militaire ? La tenue civile est une tenue militaire comme les autres, dès lors qu'elle est portée sur ordres et que le commandement a pris toutes les dispositions pour réagir et protéger les capteurs, en cas de capture ou de compromission.

4.3 Les différents types de renseignement intéressants les moyens spécialisés

- **Le renseignement par gestion et traitement de sources :**

Ce vocable recouvre l'ensemble des activités renseignement qui d'amont en aval visent à recueillir des informations détenues par une (des personnes) par(les techniques de l'entretien et du contact. Ces activités restent très délicates à conduire parce qu'elles peuvent mettre en danger le capteur et la source, et qu'elles peuvent conduire à des compromissions majeures. Elles doivent être conduites par des personnels qualifiés, dans tous les cas sous leur contrôle. Ces opérations peuvent être menées de manière discrète.

- **Le renseignement par interrogatoire :**

Activité de renseignement privilégiée en cas d'affrontement entre force régulières qui consiste à recueillir des informations détenues par des prisonniers de guerre. Cette activité est conduite dans le respect des conventions internationales. Les moyens et procédures mis en œuvre nécessitent une formation particulière des personnels et une organisation adaptée. Ce sont des opérations ouvertes.⁸

- **Le renseignement de liaison :**

Ce terme désigne les contacts ouverts entre les capteurs humains et les organismes ciblés pour le recueil du renseignement. L'organisme contacté connaît le statut du capteur et l'intérêt que ce dernier lui porte.

- **Le renseignement d'études :**

Ce terme désigne l'ensemble des actions entreprises pour recueillir ou (faire) rechercher les renseignements militaire ou d'intérêts militaire dans une zone donnée qui correspondent à des besoins particulièrement ciblés. En terme d'organisation, elle peuvent prendre la forme de renfort d'attaché de défense, d'organisme nationaux ou amis bien déterminés, temporaires ou permanents.

⁷ « silhouettage »

⁸ De moins en moins fréquentes ; se pose le problème du nécessaire entraînement.

- **Le renseignement de documentation :**

Ce terme désigne l'ensemble des actions entreprises pour recueillir ou (faire) rechercher les renseignements militaires ou d'intérêts militaire à partir de documents précis dont la recherche est le but de la mission et qui correspondent à des besoins particulièrement ciblés.

- **Le renseignement sur objectifs :**

Renseignement destiné à réunir les éléments essentiels pour la connaissance des activités sur un site, d'une faction, d'un groupe particulier. Il détermine les objectifs susceptibles de faire l'objet de tirs ou d'opérations ponctuelles.

- **Le renseignement sur axe :**

Renseignement destiné à déterminer les flux de toutes natures. (militaires, logistiques, réfugiés, trafics, criminalité...)

- **Le renseignement à caractère technique :**

Renseignement relatif aux développements technologiques à l'étranger, aux performances et aux possibilités opérationnelles des matériels étrangers qui font ou pourraient faire l'objet d'applications militaires.

- **Le renseignement de dommages :**

Renseignement nécessaire pour mesurer les effets des attaques sur les objectifs et des combats et qui permet d'évaluer les capacités résiduelles de l'ennemi ou de l'adversaire.

4.4 Procédés

Ces différents types de renseignements peuvent être recherchés par les unités spécialisées selon divers procédés, actifs ou passifs, de manières ouverte, discrète ou cachée.

RECHERCHE	Ouverte	Discrète	Cachée
Passive	Renseignement d'ambiance/ population Renseignement terrain	Recueil renseignement à partir d'un convoi sans le quitter Renseignement sur axe au sein d'unités TTA Renseignement d'ambiance par observation population	Renseignement sur axe en milieu non permissif Surveillance individus ou unités désignés (criminels de guerre..) Recueil renseignement toutes nature avant engagement forces
Active	Contrôle de site de regroupement d'armement Interrogatoire de prisonniers Recueil d'informations précises non protégées Renseignement sur zone au sein d'une unité TTA Recherche de preuves (photos, prélèvements) Renseignement de combat dans la profondeur .	Recueil d'informations précises protégées Recueil renseignement en autonome à partir d'un convoi ou d'une autre unité TTA (coups de sonde) Renseignement sur objectif à partir positions amies connus Recueil renseignement par contact population Renseignement sur zone en autonome Traitement de sources. Recherche de preuves (photos, prélèvements) Contre-leurrage Evaluation dommages	Recueil d'informations précises très protégées Surveillance individus dangereux ou unités désignés (criminels de guerre...) Renseignement sur objectif en milieu non permissif Recueil renseignement toutes nature avant engagement forces Pénétration milieu, unités hostiles afin renseignement Recherche de preuves en milieu hostile ou hors engagement de forces (photos, prélèvements) Contre-leurrage Evaluation dommages hors engagement forces terrestres

Ce tableau n'est qu'indicatif. Bien des procédés recouvriront, dans la réalité, plusieurs attitudes. Ils sont par ailleurs progressifs et combinables. Il est absolument nécessaire de conserver pour le niveau d'emploi des capteurs une grande souplesse qui se traduira principalement par le maintien d'une capacité de réversibilité.

5 LES STRUCTURES DE COMMANDEMENT

Sur un théâtre d'opérations, chaque niveau de commandement possède ses propres unités de recherche humaine :

- Au niveau stratégique-opératif, le renseignement obtenu intéresse le chef d'état major des armées (CEMA) via la DRM.
- Au niveau tactico-opératif, le renseignement obtenu intéresse le Commandement du théâtre (cas d'une opération franco-française) ou le commandement du niveau le plus élevé où la France agit comme nation cadre.

5.1 Difficultés et principes permettant d'y remédier

1. Dans un engagement du type maîtrise de la violence, l'action du Régiment de recherche aéroportée (RRA) s'inscrit dans le cadre des besoins de niveau stratégique de la DRM, qui en a l'emploi permanent. Que ce soit dans le cas d'un renfort AD, d'une crise ou d'opérations particulières, le Régiment de recherche aéroportée (RRA) accomplit des missions, qui font l'objet d'une confidentialité et d'un cloisonnement particulier : seuls les personnels concernés doivent être mis dans la boucle (DRM et capteurs concernés).
 - Principe de **confidentialité et cloisonnement** : *Est exclue toute mise en œuvre du Régiment de recherche aéroportée (RRA) par un CMO⁹ multicapteurs (techniques et humains). Les équipes doivent en revanche être mises en œuvre par une cellule à vocation exclusivement recherche humaine placée au plus haut niveau du théâtre, en liaison avec le CEMA via la DRM et éventuellement le REPFRANCE.*
2. La mise en place des équipes du Régiment de recherche aéroportée (RRA) au sein d'un AIB¹⁰ au niveau du LCC¹¹ peut provoquer des difficultés pratiques de mise en œuvre (volonté du commandement interallié de limiter l'emploi des équipes sur le théâtre).
 - Principe de **détachement avec subordination limitée au soutien** : *Il est envisageable de détacher un détachement du Régiment de recherche aéroportée (RRA) dans une grande unité subordonnée. Il reste alors dans la chaîne nationale de renseignement et n'est pas placé sous contrôle opérationnel de l'autorité commandant la grande unité subordonnée. Celle-ci n'a qu'un rôle de soutien du détachement, et de coordination. Elle est tenue informée des missions du détachement dans la limite du besoin à en connaître.*
3. Les unités de recherche humaine, si elles sont mises sous OPCON des unités subordonnées au niveau de commandement le plus haut où la France est nation cadre, risquent d'agir de façon non coordonnée avec les autres moyens de

⁹ Centre de mise en œuvre

¹⁰ Allied Intelligence Battalion

¹¹ Land Component Command

recherche. D'autre part, pour parvenir au niveau de commandement le plus haut, le renseignement obtenu devra remonter la chaîne de commandement de l'unité subordonnée puis celle de la grande unité, ce qui provoquera un problème de délai d'acheminement et d'exploitation.

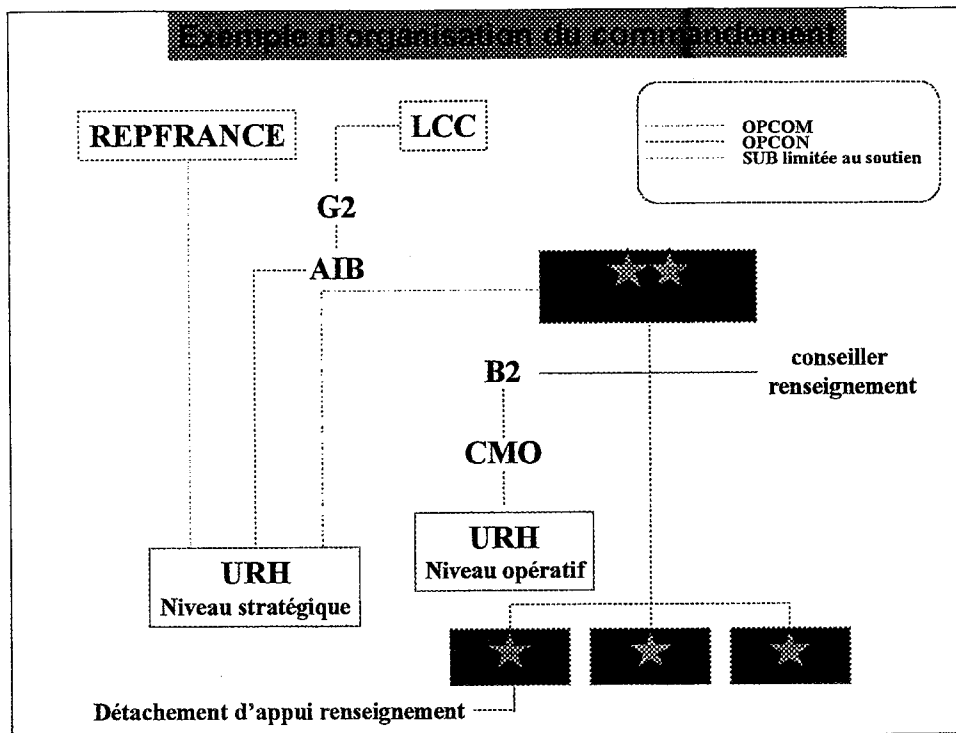
- Principe de **concentration des moyens** : *à l'exception des unités stratégiques, les unités de recherche humaine doivent être regroupées et mises en œuvre par un CMO placé au niveau le plus haut où la France agit comme nation cadre*
 - Principe d'**appui renseignement** : *un détachement d'appui renseignement doit être mis en œuvre par le CMO auprès de l'unité (brigade) sur qui repose l'effort du renseignement, de façon à renseigner en boucle courte le commandement supérieur. Ce détachement d'appui renseignement permettra en outre de faciliter la coordination entre les unités de recherche humaine.*
4. La colocalisation sur une zone d'unités TTA appartenant à une grande unité subordonnée et d'unités de recherche humaine sous OPCON d'un commandement supérieur peut provoquer des difficultés dans le bon accomplissement des missions de chacune des parties.
- Principe de **coordination** : *des mesures de coordination sont nécessaires entre le CMO et le commandement des grandes unités subordonnées (brigades) sur les zones d'action desquelles agissent les unités de recherche humaine. Les commandements des grandes unités subordonnées doivent en outre être tenus informés du renseignement obtenu dans la limite de leur besoin.*
5. Les engagements de type maîtrise de la violence présentent la particularité de confronter nos troupes à des événements ponctuels et souvent inattendus qui nécessitent une excellente réactivité des capteurs.
- Principe de **réorientation des capteurs** : *si la chaîne de commandement du renseignement doit être adaptée à l'opération et ne peut donc posséder une organisation figée, l'organisation choisie doit permettre une bonne réactivité des capteurs et un changement d'orientation de ceux-ci si le besoin s'en fait sentir.*
6. Le B2 de la grande unité ne peut avoir une vision globale de l'environnement renseignement : relations avec les ACM¹², les ONG¹³, le conseiller diplomatique, le conseiller COS.¹⁴ Il lui est impossible d'autre part de « déconflicter » les éventuelles difficultés provoquées par la recherche humaine
- Principe de **conseil en renseignement** : *un conseiller renseignement doit être placé auprès du commandeur. Celui-ci a en effet une vision plus globale de l'environnement renseignement que celle que peut avoir le B2 : ACM, ONG, conseiller diplomatique, conseiller COS. Il peut aussi déconflicter à chaud les difficultés engendrées par la recherche humaine.*

¹² Affaires civilo-militaires

¹³ Organisations non-gouvernementales

¹⁴ Commandement des opérations spéciales

5.2 Exemple d'une organisation



GLOSSAIRE

ACM	:	Affaire Civilo Militaire
AIB	:	Allied Intelligence Battalion
CCRER	:	Centre de Coordination de la Recherche et de l'Exploitation du Renseignement
CMO	:	Centre de Mise en Œuvre
COS	:	Commandement des Opérations Spéciales
DAMI	:	Détachement d'Assistance Militaire
DRM	:	Direction du Renseignement Militaire
LCC	:	Land Component Command
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
R.Hum.	:	Recherche HUMaine
R.Hum.Spé.	:	Recherche HUMaine Spécialisée
RBRR	:	Régiment Blindé de Recherche du Renseignement
ROEM	:	Renseignement d'Origine ElectroMagnétique
ROHUM	:	Renseignement d'Origine HUMaine
ROIM	:	Renseignement d'Origine Image
RRA	:	Régiment de Recherche Aéroportée